

Agent technique de prévention et de sécurité

RNCP965 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BP — Brevet professionnel
Code(s) NSF	344
Formacode(s)	42881
Code(s) ROME	K2503, K2502
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	08/11/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel exerce ses compétences de technicien aussi bien en prévention qu'en intervention. Dans le premier cas, il répertorie les risques propres à l'entreprise, les analyse et propose des moyens pour les prévenir. Il identifie les matériels mis à sa disposition et apprécie leur adéquation avec le risque correspondant. Il sait traiter les informations transmises par les moyens techniques de surveillance à distance (sur un site ou dans le cadre d'une centrale de télésurveillance)

Lors d'une intervention, il choisit les moyens matériels et humains selon la nature du sinistre et leur degré d'efficacité. Il sait discerner les limites de l'action à mener et s'il y a lieu de faire appel à des services techniques d'assistance (privés, publics)

Il peut encadrer une équipe et lui donner des ordres dans le respect des réglementations en vigueur. Il est également capable d'assurer les tâches administratives correspondantes.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP965BC01 — U11 - prise en charge d'un site

LISTE DE COMPÉTENCES

- Inventorier tous les risques potentiels d'un site donné, les analyser
- Repérer l'emplacement et la nature des matériels mis à disposition
- Vérifier leur adéquation avec les risques analysés
- S'assurer du bon fonctionnement des dispositifs d'alarme et de leur liaison correcte avec les différents points stratégiques de l'installation
- Proposer le choix d'un matériel et de son implantation sur le plan
- Etablir un devis du projet
- Proposer des améliorations conformes à la réglementation en vigueur

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation

(voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP965BC02 — U12 - Intervention sur le feu

LISTE DE COMPÉTENCES

- Choisir en fonction des équipements, des substances et des matériaux enflammés les moyens matériels adaptés
- Faire appel à des services d'assistance en fonction de l'importance du sinistre
- Rendre compte oralement
- Repérer au cours d'une ronde en équipe un début d'incendie et réagir en rapidité et efficacité à l'aide des matériels appropriés

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP965BC03 — U21 - Intervention sur installation en télésécurité

LISTE DE COMPÉTENCES

- Repérer immédiatement, à partir d'un des écrans de la centrale de télésurveillance le lieu où vient de se produire un incident ou une intrusion
- Déployer immédiatement ses équipiers aux points sensibles du réseau surveillé
- Prendre immédiatement toutes les initiatives susceptibles de mettre en sécurité maximale les installations sensibles (verrouillage à distance des issues de sécurité, mise en place d'un dispositif de secours suite à la mise en pae d'une partie du réseau de surveillance à la suite d'un acte de vandalisme, etc....)
- Décoder très rapidement les informations reçues par le réseau des caméras de surveillance
- Affecter en fonction de leurs compétences les ressources humaines disponibles
- Donner des consignes claires et précises dans le respect de la légalité à ses équipiers
- Rendre compte oralement et par écrit

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP965BC04 — U22 - Secours et assistance aux personnes

LISTE DE COMPÉTENCES

- Porter secours et assistance à une personne blessée au cours de l'intervention
- Demander immédiatement du secours ou l'intervention des forces de police par déclenchement d'alarme ou téléphone mobile
- Maîtriser les connaissances du PSC1 (anciennement BNS) en attendant les 1er secours

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP965BC05 — U30 - Mathématiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution
- Expérimenter, simuler
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP965BC06 — U40 - Sciences physiques et chimiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
- Expérimenter, simuler
- Critiquer un résultat, argumenter
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation

(voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP965BC07 — U50 - Expression et connaissance du monde

LISTE DE COMPÉTENCES

Français et histoire-géographie
Produire et analyser des discours de nature variée
Produire et analyser des supports utilisant des langages différents
Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports
Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle
Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

RNCP965BC08 — UF - Epreuve facultative langue vivante

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL
S'exprimer oralement en continu
Interagir en langue étrangère ou régionale
Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère ou régionale
Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de gardiennage, de surveillance, grande distribution, collectivités territoriales

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

agent de sécurité, agent de prévention et de sécurité

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage

- de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal)

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 138 €
Selon la branche	5 400 € – 6 146 €
Prise en charge	Branches concernées
6 138 €	Valeur par défaut · 202 branches
6 146 €	CPNE Casinos, CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire, CPNEFP Commerce à distance, CPNEFP ICGV entreprises de la viande
5 850 €	CPNE de l'immobilier, CPNE des industries de santé (CPNEIS)
5 400 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	08/11/2023
Date de dernière délivrance possible	08/11/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38227

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

ONISEP - EDUSCOL

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

EDUSCOL

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/965/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	94
Montant total engagé	64 590 €

Coût moyen par dossier	687 €
Durée moyenne	8 h
Période	01/2022 – 11/2023
France compétences	99 %
Reste à charge titulaire	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.